

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

AM N° PM/2024/286

Objet : Mise en place d'une réglementation de stationnement

Le Maire de la Commune de SAINGHIN-en-WEPPE,

Vu, le code général des collectivités territoriales,

Vu, le code de la route,

Vu, le code pénal,

Vu, l'instruction interministérielle sur la signalisation routière,

Vu, la demande de la Société SATELEC en date du 26 novembre 2024,

Vu, les pouvoirs de police du Maire à qui appartient de prendre toutes les mesures pour assurer la sécurité et la commodité de la circulation.

CONSIDERANT, les travaux de déplacement d'ouvrage pour ENEDIS, rue de la Liberté à SAINGHIN-en-WEPPE, par la Société SATELEC - Agence de Tourcoing, 59 Chaussée Marcelin Berthelot (59331) TOURCOING ; il y a lieu de prendre toute mesure afin d'assurer l'ordre et la sécurité.

ARRETE

Article 1 : Le stationnement sera interdit à tous les véhicules au droit des travaux. **Cette mesure prendra effet à partir du 02 décembre 2024 et pour une durée de 60 jours.**

Article 2 : La signalisation et la pré-signalisation seront mises en place par la société SATELEC. Les deux sens de circulation seront concernés et un empiètement sur la chaussée sera maintenu sur une largeur de 6 mètres.

Article 3 : La zone de travaux devra être balisée par des séparateurs de voies du type K16 afin de délimiter l'emprise du chantier.

Article 4 : Tout véhicule en infraction ou stationnement illicite sera enlevé et conduit en fourrière aux frais des contrevenants, conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 5 : Le directeur général des services, le commandant de la brigade de la gendarmerie de La Bassée, la police municipale de la commune, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté.

Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans un délai de 2 mois après sa publication sur le site internet de la Commune.

Ampliation du présent arrêté, rendu exécutoire sera transmise à :

-M. le Président de la Métropole Européenne de LILLE,

-M. Le Directeur de la Société SATELEC,

-La Police Municipale,

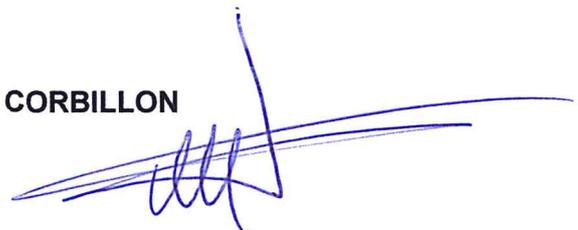
-Aux archives municipales



Fait à SAINGHIN-en-WEPPE, le 26 novembre 2024

Le Maire,

Matthieu CORBILLON



A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke.